

## Mal-emploi : près de huit millions de personnes fragilisées

16 juin 2023



La France compte 2,2 millions de chômeurs [ 1 ]selon les données de l’Insee pour l’année 2022, soit 7 % de la population active [ 2]. À lui seul, ce chiffre reflète mal l’état du marché du travail. Selon nos calculs, on peut estimer le nombre de personnes en situation de ce que nous appelons le « mal-emploi » à huit millions au total. Ce chiffre comprend les chômeurs, mais aussi les salariés précaires (en CDD, en intérim et en alternance) et les personnes qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas comptées comme chômeuses par l’Insee.

En plus des chômeurs, la France compte [quatre millions de travailleurs précaires](#) : principalement des personnes en contrat à durée déterminée, dans le secteur privé ou public. On recense aussi près de deux millions de personnes découragées par les mauvaises conditions d’emploi qui ne recherchent plus activement un travail. Elles ne sont donc plus comptées parmi les chômeurs, mais considérées comme « inactives ». Quand l’Insee les interroge, elles répondent pourtant qu’elles souhaiteraient

travailler : l’institut parle alors de « halo du chômage ». On trouve notamment parmi elles des mères de famille monoparentale qui n’ont aucun mode de garde pour leurs enfants, des adultes très peu qualifiés qui baissent les bras devant le type d’emploi et les rémunérations qu’on leur propose. En additionnant les chômeurs, les travailleurs précaires et les inactifs qui voudraient travailler, on aboutit à un total de huit millions de personnes en situation de mal-emploi, soit un quart du total des actifs.

Cette photographie du mal-emploi sous-estime l’ampleur du phénomène. Une partie des personnes enquêtées n’osent même plus déclarer à l’Insee qu’elles voudraient travailler tant elles sont marginalisées ou découragées. Il faudrait aussi ajouter les salariés en temps partiel subi – environ 1,4 million de personnes, des femmes dans la grande majorité des cas – que nous n’avons pas ajoutés pour éviter les doubles comptes car on peut être à la fois en temps partiel contraint et en contrat précaire. Enfin, nous ne recensons pas ceux qui travaillent « à leur compte », sans contrat durable. Une partie de ces non-salariés, en particulier les moins qualifiés, vivent dans la plus grande précarité en enchaînant les heures de travail pour de très faibles rémunérations.

Malgré la crise sanitaire qui avait affolé les statistiques en 2020, la [baisse du chômage depuis 2016](#) s’accompagne d’une diminution fragile de la part d’emploi précaire. Si ces tendances se confirment, alors elles dessineront un retournement de la situation pour [les jeunes et les moins qualifiés, qui sont les premières victimes du mal-emploi](#).

L'état du mal-emploi en France		
	En milliers	En %
<b>Mal-emploi</b>	<b>8 174</b>	<b>25,5</b>
- Dont salariés précaires (CDD, intérim, alternance)	4 081	12,7
- Dont chômeurs	2 234	7,0
- Dont inactifs souhaitant travailler	1 859	5,8
<b>Ensemble des personnes qui travaillent ou souhaitent travailler</b>	<b>32 434</b>	<b>100</b>

**Lecture** : Le mal-emploi comprend les chômeurs, les précaires (CDD, intérim, alternance) et les inactifs souhaitant travailler.

**Source** : calculs de l’Observatoire des inégalités d’après Insee – Données 2022 – © Observatoire des inégalités

[1]Chômeur : personne sans emploi qui en cherche un et qui est disponible immédiatement, selon la définition du Bureau international du travail (BIT) utilisée par l'Insee.

[2]Actif : une personne qui exerce un emploi ou qui en cherche un.

- 
- Emplacement :
  - Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/Mal-emploi>